



La protection sociale du monde agricole et rural

Cette mission est assurée
par 4 services :

- ACRA
- CRA
- AMEXA
- AVA



www.regimeagricole971.fr

Accueil MSA

Un accueil est à votre disposition :

- au siège de la CGGS du
lundi au vendredi :
 - ▶ de 7h à 12h
 - ▶ de 14h à 16h
(sauf le mercredi et le vendredi)

Une permanence est assurée :

- à l'agence de Basse-Terre,
rue Saint Ignace le lundi :
 - ▶ de 7h30 à 12h
- à l'antenne de Capesterre,
rue de la République, le
mardi :
 - ▶ de 7h30 à 12h

adresse postale :

Caisse Générale de Sécurité Sociale
de la Guadeloupe
Mutualité Sociale Agricole (MSA)
Quartier de l'Hôtel de Ville - B.P. 486
97159 Pointe-à-Pitre Cedex

e-mail :

regimeagricole@cgss-guadeloupe.fr

Site web :

www.regimeagricole971.fr



SECURITE SOCIALE
DE LA GUADELOUPE
CAISSE GENERALE

La Mutualité Sociale Agricole

*accompagne
les exploitants
agricoles
(non-salariés)*



santé
famille
retraite
services

www.regimeagricole971.fr

L'essentiel
et plus encore

La Mutualité Sociale Agricole

Au sein de la CGSS de la
Guadeloupe, la Mutualité
Sociale Agricole (MSA)
est le régime de protection
sociale des exploitants
agricoles et des membres
de leurs familles.

www.regimeagricole971.fr

ACRA

ASSUJETTISSEMENT
CONTRÔLE

- Procède à l'immatriculation
- Assure le contrôle des exploitants agricoles
- Établit l'appel des cotisations

0590 90 50 23

CRA

CONTENTIEUX DU REGIME
AGRICOLE

- Encaisse les cotisations
- Applique les procédures contentieuses
- Gère les demandes d'accords de paiement
- Examine les demandes de recours contre les décisions prises par les services de la direction MSA

0590 90 50 23

AMEXA

ASSURANCE MALADIE
DES EXPLOITANTS AGRICOLES

- Assure le remboursement des dépenses de santé (maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles)
- Traite les demandes de CMU Complémentaire et de cures thermales
- Assure le traitement des cartes Vitale

0590 90 50 23

AVA

ASSURANCE VIEILLESSE
AGRICOLE

- Conseille et informe sur la période d'activité
- Traite les demandes de retraite et d'invalidité
- Assure le paiement des pensions de retraite et d'invalidité

0590 90 50 23